

Master mention Droit International et Droit Européen parcours-type Juriste Européen - Droit Européen Général

Droit européen



Niveau d'étude
visé
BAC +5



Diplôme
Master (LMD)



Domaine(s)
d'étude
Droit
international
européen et
comparé



Accessible en
Formation
initiale,
Formation
continue, VAE



Établissements
Université
Toulouse
Capitole

Présentation

Code RNCP : 36113

Objectifs

Les semestres 1 et 2 du master mention Droit international et droit européen parcours-type Juriste européen offrent une formation permettant d'acquérir des connaissances et des compétences en droit international, privé et public, en droit de l'Union européenne, général ou matériel, en droit européen des libertés et en droit comparé. Par des cours généraux ou spécialisés, portant sur des thématiques classiques ou nouvelles, l'enseignement couvre tous les champs d'appréhension juridique de la dimension extérieure.

Aux semestres 3 et 4, trois parcours-types sont proposés :

- **Le parcours-type Juriste Européen - Droit Européen Général** : tous les enseignements sont dispensés à l'Université Toulouse Capitole, 1 à 5 séminaires (selon les choix d'options) sont enseignés en anglais. C'est une formation universitaire qui permet d'acquérir des compétences et des connaissances en droit de l'Union Européenne, à la fois général et spécialisé.

- **Le parcours-type Juriste Européen Double master Espace Liberté, Sécurité, Justice (ELSJ)** : Les enseignements du semestre 3 sont dispensés en espagnol à l'Université Autonome de Barcelone, ceux du semestre 4 à UT Capitole. Les étudiants obtiennent en plus le **Master Oficial en Integracion Europea** délivré par l'Université Autonome de Barcelone (Espagne). Les UE1 et UE2 sont validées par équivalence avec les modules Conocimientos básicos de la Unión europea et Principios fundamentales del ordenamiento jurídico de la Unión europea suivis à l'Université autonome de Barcelone.

- **Le parcours-type Juriste Européen Double master Franco Hellénique - Protection des Droits et Espace Social Européen** : Les enseignements du semestre 3 sont dispensés à UT Capitole, ceux du semestre 4 à l'université Aristote à Thessalonique (en français). Les étudiants obtiennent en plus le **Master Droit social, européen et comparé** délivré par l'Université Aristote de Thessalonique (Grèce).

Parcours-type JURISTE EUROPEEN - DROIT EUROPEEN GÉNÉRAL :

D'une part, il s'agit de faire acquérir la maîtrise de la dimension européenne des problèmes juridiques se posant aux entreprises ou qui s'impose aux administrations nationales et territoriales des Etats membres de l'Union

européenne. Il s'agit donc de former des juristes disposant des outils et des réflexes nécessaires dans un environnement européen, et capables de travailler dans un contexte multiculturel et multilingue.

D'autre part, l'objectif est de contribuer à développer des recherches dans un domaine juridique en profondeur et permanente mutation. Dans cette double optique, le Master propose une approche complète et équilibrée, relevant du droit public comme du droit privé, les séminaires abordant à la fois des thèmes généraux (principes juridiques, droit constitutionnel de l'Union, droit administratif européen, contentieux, droit du marché intérieur...) comme très spécialisés (droit fiscal européen, médicaments, transport, consommation...).

Savoir-faire et compétences

Aptitude à comprendre les champs juridiques du droit international et du droit européen dans ses diverses dimensions

Maîtriser la dimension européenne des sources du droit ; maîtriser les divers types de contentieux européen.

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master sur le site des certifications professionnelles : <https://certificationprofessionnelle.fr/>

Admission

Conditions d'admission

ACCES EN PREMIERE ANNEE DE MASTER :

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés.

Pour préparer vos candidatures en 1ère année de master, consultez :

- les [capacités d'accueil](#) sur notre site internet, - les [attendus et critères généraux d'examen des candidatures](#)

(mention de licence conseillée, prérequis...) sur notre site internet, - les [taux de réussite en fin de master](#) sur notre site internet,

- la **plateforme nationale des masters** monmaster.gouv.fr/ **pour vous informer** (capacités d'accueil, attendus et critères généraux d'examen des candidatures, modalités de candidature...) **et candidater.**

ACCES EN DEUXIEME ANNEE DE MASTER :

Droit à poursuite d'études :

Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue **de plein droit au sein du même parcours**, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice *eCandidatures*).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation :

L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'Université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les

unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

Sur le téléservice *eCandidatures*, les étudiants classent par ordre de préférence les parcours de master 2 où ils demandent à s'inscrire.

Téléchargez :

- les [☞ capacités d'accueil et les modalités du droit à poursuite d'études](#) (constitution du dossier de candidature, liste des pièces à fournir, dépôt des candidatures sur le téléservice *e-Candidatures*...)
- les [☞ taux de réussite en fin de master](#)

Inscription

Candidater en 1ère année de master :

Toutes les informations en cliquant [☞ ICI](#)

Candidater en 2nde année de master :

[☞ Solliciter une admission](#)

[☞ Calendrier de dépôt des demandes d'admission](#) via l'application *eCandidatures*

Et après...

Insertion professionnelle

La formation ouvre sur un champ professionnel très varié, composé notamment des différentes professions libérales du droit (avocats), des professions juridiques (juriste en entreprise), des carrières dans la fonction publique, dans des organisations internationales (ONU, OMC, FAO, etc.) et européennes, ainsi que dans l'enseignement et de la recherche.

En savoir plus : L'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie la situation des anciens étudiants 30 mois après la diplomation, poursuite d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique...).

Retrouvez toutes les [☞ études](#) de l'OFIP sur les parcours d'études et l'insertion professionnelle des étudiants [☞ ICI](#).

Contact(s)

Autres contacts

Renseignements

Service Universitaire d'Information d'Orientation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP) (Préfabriqués - Parking Arsenal)

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

Courriel : [☞ suio-ip@ut-capitole.fr](mailto:suio-ip@ut-capitole.fr)

Tél : 05 61 63 37 28

Contact scolarité

Contact Scolarité :

PÔLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

Première année de master

Bureau : AR 123 (Bâtiment Arsenal)

Courriel : [☞ pmd01@ut-capitole.fr](mailto:pmd01@ut-capitole.fr)

Tél. : 05 61 63 35 81

Seconde année de master :

Bureau : AR 133 ter (Bâtiment Arsenal)

Courriel : [☞ pmd12@ut-capitole.fr](mailto:pmd12@ut-capitole.fr)

Tél. : 05 61 63 36 97

Contact scolarité formation continue

Formation continue

Manufacture des Tabacs- Bat. Q
21, allée de Brienne
31042 Toulouse Cedex 9

Véronique Lemozy

Courriel : [☞ veronique.lemozy@ut-capitole.fr](mailto:veronique.lemozy@ut-capitole.fr)

Tél : 05 61 12 86 49

Infos pratiques

Lieu(x)

📍 Toulouse

Programme

Organisation

L'action de formation en 1ère année de master se déroule sur une période de 10 mois et comporte un total maximum de 462h d'enseignement

SEMESTRE 1 – 192h CM + 39h TD

UE 1 – 132h CM + 27h TD

- Contentieux de l'Union Européenne – 33h CM + 13h30 TD
- Droit international et européen des Droits de l'Homme – 33h CM + 13h30 TD
- Droit international privé 1 – 33h CM
- Contentieux international – 33h CM

UE 2 – 60h CM (2 options au choix parmi les 5 proposées) :

- Droit pénal international et européen – 30h CM
- Droit fiscal international et européen – 30h CM
- Droit privé comparé – 30h CM
- Droit public comparé – 30h CM
- Droit européen du numérique – 30h CM

UE 3 – Langue vivante (1 choix valable pour l'année) :

- Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 12h TD

SEMESTRE 2 – 192h CM + 39h TD

UE 4 – 132h CM + 27h TD

- Droit du marché intérieur – 33h CM + 13h30TD
- Droits fondamentaux de l'Union Européenne – 33h CM + 13h30 TD
- Droit international privé 2 – 33h CM
- Droit international public – 33h CM

UE 5 – 60h CM (2 options au choix parmi les 5 proposées) :

- Droit pénal international et humanitaire – 30h CM
- Droit international et européen des affaires – 30h CM
- Droit européen de la concurrence – 30h CM
- Droit international et européen des transports – 30h CM
- Droit européen des innovations et numérique – 30h CM

UE 6 – Langue vivante (même langue que celle choisie au S1) :

- Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 12hTD

L'action de formation en 2ème année de master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total maximum de 254h d'enseignement.

SEMESTRE 3 – 130h CM

UE 1 – 45h CM

- Principes généraux des droits européen et international – 15h CM
- Les relations entre les normes nationales, européennes et internationales –15h CM
- Droit et pratique de l'Organisation Mondiale du Commerce – 15h CM

UE 2 – 85h CM

- Droit constitutionnel de l'Union – 20h CM

- Droit administratif européen – 15h CM
- Droit du marché intérieur – 15h CM
- Droit de la cohésion économique, sociale et territoriale – 8h CM
- Protection européenne des droits fondamentaux 1 – 12h CM

1 matière au choix parmi 2 :

- Contentieux de l'Union – 15h CM
- Litigation through European Justice – 15h CM

SEMESTRE 4 – 124h CM

UE 3 – 54h CM

- Gouvernance financière et économique – 6h CM
- Contract Law and European Context – 10h CM
- Droit européen des marchés publics – 15h CM
- Espace financier européen – 8h CM
- Droit fiscal européen – 15h CM
- Projet tuteuré

UE 4 – 70h CM (1 option au choix parmi 2) :

Option 1 :

- Pilotage et gestion de projets européens (FEDER, FSE) – 15h
- Droit parlementaire de l'Union Européenne – 10h
- Droit social européen – 12h
- Protection européenne des droits fondamentaux 2 – 12h
- Médicaments et produits de santé – 12h
- Droit européen de la santé et e-santé – 9h

Option 2 :

- Competition Law – 20h
- Comparative Public Management – 10h
- Competition Economics – 10h
- Intellectual Property vs. Competition – 6h
- Mergers and Acquisitions – 6h

UE 5 :

- 1 voie au choix :

* **Voie professionnelle : stage** (3 mois minimum) donnant lieu à rédaction d'un rapport de stage.

* **Voie recherche :** rédaction et soutenance d'un **mémoire de recherche**. Le succès à l'examen permet de s'inscrire en Doctorat après acceptation du sujet par le directeur de thèse, avis favorable du directeur de l'équipe d'accueil, du directeur de l'Ecole doctorale et sur autorisation du président de l'université.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Pour une formation en présentiel, l'enseignement est adapté au nombre d'étudiants admis en Master. A côté des enseignements théoriques dispensés par les enseignants, l'intervention de professionnels permet une approche pratique et concrète des thématiques étudiées. L'étudiant a également un accès libre aux diverses ressources universitaires : salles informatiques, laboratoires de langues ou service commun de la documentation.

Equipe pédagogique :

- **Professeurs des universités :** Andriantsimbazovina Joël ; Blanquet Marc ; Gaudin Helene ; Neuville Sebastien ; Paulin Christophe.
- **Maîtres de conférences :** Blin Olivier ; De Fontaine Sophie ; De Grove-Valdeyron Nathalie ; Grynfolgel Catherine ; Macovei Oana Andreea.
- **Doctorant :** Bringuier Fau Sabrina.

- **Intervenants professionnels** : Amalric Pierre Yves ; Darbin Fabienne ; Ilie Lucian ; Lawnicka Dominika ; Lickova Magdalena ; Magnon Xavier ; Millet François Xavier ; Molins Ysal Georges ; Rial Sebbag Emmanuelle ; Savov Vasil.